

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

PROCÈS VERBAL

Transmis aux Conseillers Municipaux le :	
Approuvé en Conseil Municipal le :	
Diffusé sur le site Internet de la Ville le	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

La séance est ouverte à 20H00

Elle est présidée par Monsieur Olivier DOSNE

ASSISTE DE :

NOM		PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A		ABSENTS	
ADJOINTS	M. Jean-Jacques GRESSIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Chantal DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Rémi DECOUT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Jeannine CHERY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Areski OUDJEBOUR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Virginie TOLLARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Chantal ALLAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Pierre MARCHADIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Majorité municipale	CONSEILLERS MUNICIPAUX	Mme Jennie PETIT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Michel DESTOUCHES			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
M. Jean-Marie PLATET			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
M. Boutaïeb KADDANI			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme PETIT	
Mme Liliane REUSCHLEIN			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mme Isabelle CONA			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mme Amèle SELLAM			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. SELLAM	
Mme Hélène DECOTIGNIE			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
M. Gilles COLRAT			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mlle Christelle FORTIN			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
M. Alain BARUGEL			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mme Caroline RUIZ			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
M. Maxime OUANOUNOU			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mme Catherine MEUNIER			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
M. Stephan SILVESTRE			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mme Corinne FIORENTINO			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
M. Jean-François CLAIR			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mme Louise MARIE-MABIT			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
M. Michel LAVAL			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Olivier AUBRY			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Chantal COLIN			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Bernard DUVERT			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Nombre de membres composant le Conseil municipal	33
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents à la séance	31
Nombre de membres excusés représentés	02
Absent non représenté	00

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

1 DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Gilles COLRAT est désigné à la majorité pour remplir les fonctions de secrétaire

1	DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
	<i>Le Conseil désigne M. Gilles COLRAT, à la majorité,</i>

* *
*

2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2015

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n° 2, et demande s'il y a des questions.

M. LE MAIRE : Je le mets au vote. Qui est pour l'approbation du procès-verbal ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité pour.

2	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2015	
LE CONSEIL, Après en avoir délibéré, par :		
pour	29	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).
Contre	-	-
abstention	4	M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
- Approuve le Procès verbal de la séance du 29 juin 2015.		

* *
*

3 COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE AU TITRE DE LA DELEGATION REÇUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n° 3, et demande s'il y a des questions.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

3

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE AU TITRE DE LA DELEGATION REÇUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil prend acte des décisions prises par le Maire

* *
*

4 AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE DECRET FIXANT LE PERIMETRE ET LE SIEGE D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL COMPOSANT LA METROPOLE DU GRAND PARIS – NOR : RDFB1519867D

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n° 4, et demande s'il y a des questions.

4

AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE DECRET FIXANT LE PERIMETRE ET LE SIEGE D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL COMPOSANT LA METROPOLE DU GRAND PARIS – NOR : RDFB1519867D

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, par :

pour	25	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, liste « Unis pour Joinville-le-Pont »)
Contre	3	M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ;
abstention	3	M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).

- Le Conseil municipal refuse toute partition de l'ACTEP dans le cadre de la constitution de l'établissement public de territoire.

- Le Conseil municipal refuse en l'état le périmètre proposé par le Préfet de région.

- Le Conseil municipal émet un avis défavorable sur le périmètre défini par le projet de décret transmis par le Préfet de région fixant le périmètre et le siège de l'établissement public territorial composant la métropole du Grand Paris.

* *
*

5 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2015 – VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET 2015

M. Francis SELLAM donne lecture de l'exposé n° 5, et demande s'il y a des questions.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

5	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2015 – VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET 2015											
LE CONSEIL,												
Après en avoir délibéré, par :												
pour	31	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).										
Contre	2	M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »)										
abstention	-	-										
<p>– Adopte, par chapitre, la décision modificative n°1 au budget principal de la commune pour l'exercice 2015, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :</p> <table border="0"> <tr> <td>- en dépenses :</td> <td align="right">- 304 723,76 €</td> </tr> <tr> <td>- en recettes :</td> <td align="right">- 304 723,76 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Dont :</td> </tr> <tr> <td>- en section de fonctionnement :</td> <td align="right">+ 185 151,62 €</td> </tr> <tr> <td>- en section d'investissement :</td> <td align="right">- 489 875,38 €</td> </tr> </table>			- en dépenses :	- 304 723,76 €	- en recettes :	- 304 723,76 €	Dont :		- en section de fonctionnement :	+ 185 151,62 €	- en section d'investissement :	- 489 875,38 €
- en dépenses :	- 304 723,76 €											
- en recettes :	- 304 723,76 €											
Dont :												
- en section de fonctionnement :	+ 185 151,62 €											
- en section d'investissement :	- 489 875,38 €											

* *
*

6 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2015 – VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET 2015

M. Jean-Jacques GRESSIER donne lecture de l'exposé n° 6 et demande s'il y a des questions.

6	BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2015 – VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET 2015	
LE CONSEIL,		
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :		
– Adopte, par chapitre, la décision modificative n°1 au budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2015, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :		
-	en dépenses :	+ 404 316,48 €
-	en recettes :	+ 404 316,48 €

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

Dont :

- en section d'exploitation : 0,00 €
- en section d'investissement : + 404 316,48 €

* *
*

7 BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – EXERCICE 2015 – VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° AU BUDGET 2015

M. Pierre MARCHADIER donne lecture de l'exposé n° 7 et demande s'il y a des questions.

7	BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – EXERCICE 2015 – VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° AU BUDGET 2015	
LE CONSEIL,		
Après avoir délibéré, par :		
pour	32	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ; M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).
Contre	-	-
abstention	1	M. Michel LAVAL, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »).
– Adopte, par chapitre, la décision modificative n°1 au budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2015, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :		
		+ 441,49 €
		+ 441,49 €
Dont :		
		0,00 €
		+ 441,49 €

* *
*

8 REGULARISATION DE CONVENTION DE GARANTIE D'EMPRUNT AVEC PARIS HABITAT OPH ZAC DES STUDIOS

M. Francis SELLAM donne lecture de l'exposé n° 8 et demande s'il y a des questions.

8	REGULARISATION DE CONVENTION DE GARANTIE D'EMPRUNT AVEC PARIS HABITAT OPH ZAC DES STUDIOS
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La commune de Joinville-le-Pont accorde sa garantie à l'Office Public de l'Habitat – Paris Habitat. à hauteur de 100 % pour le remboursement de toutes sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre du contrat de prêt n°A75150NL d'un montant global en principal de 3 878 017,38 euros qu'il a contracté auprès de la Caisse d'Epargne. - Les caractéristiques du prêt consenti par la Caisse d'Epargne sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Périodicité des échéances : annuelle - Durée totale du prêt : 20 ans - Index : Taux fixe de 1,47% - Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux fixe de 1,48%/l'an - Profil d'amortissement : Progressif selon le principe de l'échéance constante - La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Contrat de Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. <p>Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse d'Epargne, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt. - Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer en qualité de garant le contrat de prêt à intervenir entre la Caisse d'Epargne et l'Office Public de l'Habitat – Paris Habitat. - Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder ultérieurement, sans autre délibération, aux opérations que nécessiterait, le cas échéant, la mise en œuvre de la garantie et lui donne tous pouvoirs à cet effet. 	

* *
*

9 CREATION DE TARIFS

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n° 9 et demande s'il y a des questions.

9	CREACTION DE TARIFS		
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décide d'ajouter à la délibération n°19A du 30 juin 2009 : <ul style="list-style-type: none"> - à l'article 3 : <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 60%;">Salle proposée à la location</td> <td style="width: 40%;">Caution</td> </tr> </table>		Salle proposée à la location	Caution
Salle proposée à la location	Caution		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

Salle de réunion de la MSE	170 €
----------------------------	-------

- à l'article 4 et à l'article 5 :

SALLE DE REUNION DE LA MSE

	Tarif journalier
Du lundi au vendredi jusqu'à minuit (rangement inclus)	170 €

– Décide que les bulles de ventes immobilières implantées sur le domaine communal seront facturées 1,4€/m² par jour y compris les jours d'installation et de retrait de la bulle.

* *
*

10 CONVENTION FINANCIERE RELATIVE A LA MODERNISATION DE LA VANNE DU CANAL DE JOINVILLE-SAINT-MAUR SUR LA COMMUNE DE JOINVILLE-LE-PONT

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n° 10 et demande s'il y a des questions.

10	CONVENTION FINANCIERE RELATIVE A LA MODERNISATION DE LA VANNE DU CANAL DE JOINVILLE-SAINT-MAUR SUR LA COMMUNE DE JOINVILLE-LE-PONT
----	---

LE CONSEIL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention financière relative à la modernisation de la vanne du canal de Joinville-Saint-Maur à Joinville-le-Pont avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne et autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.21222-17 du CGCT, à la signer.

* *
*

11 AVENANT N° 1 A LA CONVENTION AVEC LA MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DES BORDS DE MARNE POUR L'ORGANISATION ET LE FINANCEMENT DU CARREFOUR DE L'EMPLOI 2015

Mme Chantal DURAND donne lecture de l'exposé n° 11 et demande s'il y a des questions.

11	AVENANT N° 1 A LA CONVENTION AVEC LA MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DES BORDS DE MARNE POUR L'ORGANISATION ET LE FINANCEMENT DU CARREFOUR DE L'EMPLOI 2015
----	--

LE CONSEIL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L21222-17 du CGCT, à signer l'avenant n°1 à la convention signée le 29 juin 2015 avec Maison des Entreprises et de l'Emploi des Bords de Marne, ayant pour objet de définir les modalités d'organisation et de financement du Carrefour de l'Emploi 2015.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

* *
*

12 SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A LA MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DES BORDS DE MARNE POUR FINANCER LE COUT DE SA FERMETURE

Mme Chantal DURAND donne lecture de l'exposé n° 12 et demande s'il y a des questions.

12	SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A LA MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DES BORDS DE MARNE POUR FINANCER LE COUT DE SA FERMETURE
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention complémentaire de 3 000 € à la Maison des Entreprises et de l'Emploi des Bords de Marne afin de lui permettre de faire face à ses frais de fermeture.</p>	

* *
*

13 REGLEMENT DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

M. Areski OUDJEBOUR donne lecture de l'exposé n° 13 et demande s'il y a des questions.

13	REGLEMENT DES ACTIVITES PERISCOLAIRES	
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, par :</p>		
pour	28	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »).
Contre	-	-
abstention	5	M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »). M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).
<p>- Adopte le règlement des activités périscolaires modifié et précise qu'il sera applicable au 2 novembre 2015.</p>		

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

14 ABANDON DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU STATIONNEMENT SUR ET HORS VOIRIE

M. Jean-Jacques GRESSIER donne lecture de l'exposé n° 14 et demande s'il y a des questions.

14	ABANDON DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU STATIONNEMENT SUR ET HORS VOIRIE
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décide de ne pas poursuivre la procédure de passation d'une délégation de service public pour l'exploitation du stationnement sur et hors voirie sur le territoire de Joinville le Pont. - Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération. 	

* *
*

15 DELEGATION DONNEE AU MAIRE POUR SAISIR LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n° 15 et demande s'il y a des questions.

15	DELEGATION DONNEE AU MAIRE POUR SAISIR LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, par :</p>	
pour	30
	<p>M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »). M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).</p>
Contre	-
	-
abstention	3
	<p>M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »).</p>
<p>– Décide, en application de l'article L.1413-1 dernier alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, afin de faciliter la gestion communale, de charger Monsieur Olivier DOSNE, Maire de Joinville le Pont, de saisir pour avis la commission communale des services publics locaux (CCSPL) des projets suivants :</p>	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

- Projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce ;
 - Projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
 - Projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce ;
 - Projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.
- Décide que cette délégation est donnée au Maire pour la durée de son mandat.

* *
*

16 AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER LA DEMANDE DE VALIDATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP)

M. Jean-Jacques GRESSIER donne lecture de l'exposé n° 16 et demande s'il y a des questions.

16	AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER LA DEMANDE DE VALIDATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP)
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à déposer, au nom de la Commune, la demande de validation de l'Ad'AP.</p>	

* *
*

17 RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS D' ACTIONS DE PREVENTION ET D' ANIMATION REALISEES PAR LE SERVICE JEUNESSE AU SEIN DES COLLEGES JEAN CHARCOT ET JULES FERRY

Mme Chantal ALLAIN donne lecture de l'exposé n° 17 et demande s'il y a des questions.

17	RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS D' ACTIONS DE PREVENTION ET D' ANIMATION REALISEES PAR LE SERVICE JEUNESSE AU SEIN DES COLLEGES JEAN CHARCOT ET JULES FERRY
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.22122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à signer les conventions d'actions de prévention et d'animation avec le collège Jean Charcot, le collège Jules Ferry.</p>	

* *
*

18 RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n° 18 et demande s'il y a des questions.

18	RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS			
LE CONSEIL,				
Après avoir délibéré, à l'unanimité, modifie le tableau des effectifs comme suit :				
EMPLOIS	MODIFICATIONS			
GRADE	EMPLOIS BUDGETES	SUPPRESSION	CREATION	TOTAL DES EMPLOIS
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1		1	2
Rédacteur	8		2	10
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	11		2	13
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	22		4	26
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	16		6	22
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	0		1	1
Brigadier chef principal de police municipale	2		2	4

* *
*

19 VŒU – DEMANDE A LA VILLE DE PARIS DE REVOIR SA POSITION SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DU STADE JEAN-PIERRE GARCHERY

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n° 19 et demande s'il y a des questions.

19	VŒU	
	DEMANDE A LA VILLE DE PARIS DE REVOIR SA POSITION SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DU STADE JEAN-PIERRE GARCHERY	
LE CONSEIL,		
Après avoir délibéré, par :		
pour	30	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »). M. Bernard DUVERT, Mme Chantal COLIN, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).
Contre	-	-
abstention	3	M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

« Unis pour Joinville-le-Pont »).

- Demande à la Ville de Paris de renoncer à son souhait de partage des créneaux et appelle à renouveler la concession du stade Jean-Pierre GARCHERY.

- Mandate le Maire de Joinville-le-Pont pour poursuivre les négociations avec la Ville de Paris dans l'intérêt des Joinvillais.

* *
*

20 VŒU – SOUTIEN A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n° 20 et demande s'il y a des questions.

20	VŒU SOUTIEN A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT
<p>LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Soutient la demande de l'AMF que, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier. <p>En complément, il est demandé :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures),- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux,- la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.	

* *
*

QUESTIONS DIVERSES

M. LE MAIRE : J'ai reçu dans les délais fixés par le Règlement intérieur du Conseil, deux questions diverses pour le groupe « Unis pour Joinville-le-Pont » et une question du groupe « Vivre Joinville Ensemble ».

M. Clair, voulez-vous poser votre question s'il vous plaît ?

Question du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont »	Monsieur Le Maire, De nombreux citoyens du monde quittent leur pays en guerre et cherchent un
---	--

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

	<p>refuge pour échapper à la mort et rebâtir une nouvelle existence. La France, pays qui a une longue tradition d'accueil a souhaité accueillir des réfugiés pour leur permettre un nouveau départ. Cet élan de solidarité et de générosité est sans précédent depuis la seconde guerre mondiale.</p> <p>De nombreuses villes ont dégagé des ressources notamment en proposant des logements.</p> <p>Monsieur Le Maire, pouvez-vous nous préciser si la ville de Joinville-le-Pont accueillera des réfugiés ou si des actions particulières pour les aider sont envisagées ?</p>
Réponse de M. LE MAIRE	
Question du groupe « Unis pour Joinville-le- Pont »	<p>Monsieur le Maire,</p> <p>Le 28 novembre prochain aura lieu, dans le département, la Fête des Solidarités. Moment privilégié où les Municipalités organisent et animent cet événement de solidarité envers les personnes fragilisées, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes sans emploi et les réfugiés fuyant la guerre.</p> <p>La Fête des Solidarité est le moment où tous les citoyens peuvent se retrouver sur le même lieu d'échange avec des professionnels, des associations et des représentants des Municipalités. C'est un lieu de fête mais aussi un lieu de partage et de rappel des droits.</p> <p>Malgré la baisse des dotations de l'Etat, des municipalités comme Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Faussés, Maisons-Alfort, participent à la trentième Fête des Solidarités.</p> <p>Monsieur Le Maire, ne pensez-vous pas que Joinville-le-Pont devrait participer à ce vaste réseau de solidarité une fois par an d'autant que la Maison des Solidarités et de l'emploi a été inaugurée en octobre ?</p>
Réponse de M. LE MAIRE	
Question du groupe « Vivre Joinville ensemble »	
Réponse de M. LE MAIRE	
Question du groupe « Vivre Joinville Ensemble »	
Réponse de M. LE MAIRE	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 h 00.

Le Secrétaire de Séance

M. Gilles COLRAT

Le Maire de Joinville-le-Pont

Olivier DOSNE